



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Un document référence pour dessiner le cadre de vie du territoire d'ici 2030.

Consulter les pièces du PLUi

><http://plui.cceg.fr/>



Mairie d'Héric

12 rue de l'Océan
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00